

Le FIL

de Solidarité Paysans en Franche-Comté

N° 13

Juillet 2022

ÉDITORIAL

A l'heure où j'écris ces lignes, selon les prévisions météorologiques, une vague de chaleur particulièrement précoce, qui intervient dans un contexte de grande sécheresse des sols, est attendue. Cette vague de chaleur intervient après **un printemps particulièrement chaud et sec** qui a provoqué sur une grande partie de l'hexagone une sécheresse des sols qui fait craindre pour les récoltes. Outre la chaleur, **une vague de gel en début de saison, qui, selon les régions impactera plus ou moins les récoltes.** Malgré les pluies enregistrées sur une partie du territoire, **on reste dans une situation préoccupante avec des sols extrêmement secs et cela ne va pas arranger la situation déjà bien difficile pour un grand nombre de paysans.** Mais la météo n'est pas la seule à être dérégulée. **Le pouvoir d'achat est un autre sujet d'inquiétude.** L'inflation des prix de l'énergie, des produits alimentaires ; les pénuries qui se profilent du fait notamment de la guerre en Ukraine dévoilent les nombreuses dépendances du système agro industriel mondialisé.

Le système de soins mis à mal par les fermetures des petits hôpitaux, les fermetures de services d'urgence par manque de personnel qui peuvent avoir des conséquences graves pour la prise en charge des malades. **Difficultés accrues pour le monde rural qui voit de jour en jour s'éloigner les services de proximité,** l'accès aux soins devenant difficile. Chacun, là où il vit a sans doute matière à prolonger la liste de ces turbulences qui agitent notre monde...Difficile de ne pas percevoir l'inquiétude des paysans et paysannes qui tentent au quotidien de s'adapter à ces nouvelles conditions et qui parfois n'y parviennent même plus. Difficile de ne pas entendre le mal être généré par l'accumulation des problèmes.

Percevoir, entendre, comprendre pour mieux accompagner et mieux défendre ceux qui sont les plus fragilisés c'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien avec les paysans que nous rencontrons. Nous devons être vigilants pour que les plus fragiles d'entre nous aient accès à la prise en charge partielle de

cotisations sociales proposées par la MSA ainsi qu'à l'aide aux éleveurs impactés par l'augmentation du coût de l'alimentation animale du fait du conflit russo ukrainien. D'où l'importance pour Solidarité Paysans d'être reconnu comme tiers de confiance pour les personnes devant fournir une attestation et qui ne disposent pas de comptabilité afin qu'elles ne soient pas privées de ces aides.

Pour répondre à la question du mal être dont **l'ensemble de la profession semble vouloir s'emparer,** des comités départementaux de prévention du mal être, fer de lance de la feuille de route interministérielle « prévention du mal être et accompagnement des agriculteurs en difficulté » soulèvent beaucoup d'interrogations : sur la place de l'agriculteur dans le dispositif, la place des créanciers et leur rôle de sentinelle. **Qu'apporteront ces dispositifs aux agriculteurs et à la lutte contre le mal être ? Quelles actions concrètes vont être mises en place ? Quelle place Solidarité Paysans pourra ou / et devra prendre dans ce dispositif ?** Autant de questions auxquelles nous devons répondre afin d'ajuster notre positionnement au sein des comités, pour que l'agriculteur ne soit pas dépossédé de sa situation et demeure maître des relations partenariales et des décisions qu'il souhaite développer pour faire face aux difficultés. **La force de la solidarité est de ne jamais se résigner, de vivre au quotidien les petits gestes qui inspirent un nouvel espoir à ceux qui cherchent d'autres valeurs que celles qui dominent notre monde.** Il nous faut donc **résister, influencer, tracer d'autres chemins que ceux qui sont mis en œuvre aujourd'hui ignorant trop souvent les potentiels individuels et**

collectifs et l'aspiration de tous à plus d'autonomie, de reconnaissance. Nous le savons, les seuls combats perdus d'avance sont ceux qui ne sont pas menés et c'est ensemble que nous les gagnerons. Besson Marie-Andrée, Co-présidente SP39.



ACTUALITÉ NATIONALE : LE RÉSEAU

DROITS À LA FORMATION

VIVEA est le fonds de formation des agriculteurs-trices. Ce fonds contribue au **financement des formations à destination des exploitant.e.s** à jour de leur cotisation MSA (ou bénéficiant d'un échéancier de paiement) et donc de leur « **contribution formation** ». Chaque exploitant.e dispose d'un **crédit Vivea de 2 000 € par an** pour se former. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter votre compte VIVEA ou vous renseigner auprès des organismes de formation (Afocg, etc.).

S'ajoute à cela le **Compte Personnel de Formation**. Ce compte, ouvert depuis 2018 aux non-salariés agricoles, permet de cumuler **24h de formation gratuite par an**. Les formations éligibles sont des formations **diplômantes** (telles que le permis, le Certiphyto, etc.).

La liste des formations éligible, établie par Vivea, se retrouve sur internet www.moncompteactivite.gouv.fr.

Enfin, il existe un **crédit d'impôt** pour les exploitations agricoles soumises aux bénéfices réels. A titre indicatif, le crédit d'impôt pour 2021 était de l'ordre de **70 € par jour de formation et plafonné à 40 heures de formation par année civile**. Le crédit d'impôt s'impute sur l'impôt au titre de l'année où les heures de formation ont été suivies. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, la différence est remboursée par les services fiscaux. Ce crédit d'impôt formation s'applique également aux personnes non imposables.



RÉFORME EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE (API) – Loi du 14 février 2022

La réforme de la loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante du 14 février 2022, entrée en vigueur le 15 mai 2022, modifie le patrimoine de l'exploitant individuel (EI) en créant un **patrimoine professionnel** distinct de son **patrimoine personnel**. Les procédures collectives (redressement judiciaire, liquidation judiciaire) n'ont plus vocation à appréhender l'endettement global des exploitants individuels (EI).

Ainsi, **les dettes liées au patrimoine professionnel de l'EI nées après le 15 mai 2022 resteront traitées par les procédures collectives et les dettes portant sur le patrimoine personnel relèveront de la procédure de surendettement des particuliers**. En présence de dettes antérieures et postérieures au 15 mai 2022, une procédure collective globale traitera l'endettement.

C'est le tribunal judiciaire qui reste l'interlocuteur du débiteur et qui sera responsable de l'orienter dans la procédure adaptée à son endettement.

Cette réforme a pour objectif annoncé de **renforcer la protection du patrimoine personnel de l'exploitant individuel** face aux créanciers professionnels. Jusqu'alors, seule la maison d'habitation principale était protégée vis-à-vis des créanciers professionnels.

Par ailleurs, **la procédure de surendettement des particuliers est désormais ouverte au patrimoine personnel des associé-es exploitant-es des sociétés agricoles**.

Jusqu'à présent, seules les dettes non professionnelles pouvaient être traitées par le surendettement. Mais la loi prévoit que les dettes d'origine professionnelle (MSA, fermages, cautions d'emprunts de la société, comptes courant d'associés débiteurs...) des personnes physiques, et notamment des associé-es, pourront être traitées par le surendettement des particuliers.

La réforme n'étant pas **rétroactive**, elle ne s'applique pas aux procédures en cours.

Le réseau Solidarité Paysans va encore se mobiliser pour obtenir au minimum une exception agricole afin que le traitement des dettes professionnelles des associés exploitants puisse bénéficier de la durée de remboursement de 15 ans (non des 7 ans maximum en vigueur pour le surendettement des particuliers).

ACTUALITÉ NATIONALE : TOUR D'HORIZON

LA CRISE DU LAIT BIO

Un recul de la consommation de produits laitiers bio conjugué à une production abondante abouti à une baisse du prix du lait bio. Le marché est saturé alors que l'UE ambitionne de largement développer le bio. **Une part importante du lait bio est déclassée.**

La production élevée résulte d'une année climatique 2021 favorable aux systèmes herbagers et au grand nombre de conversions. **Les producteurs bio dénoncent le défaut d'anticipation des autorités** par manque de promotion du bio, des débouchés en restauration collective qui n'arrivent pas et les aides à la conversion bio sans validation par les laiteries.

Les producteurs de Biolait (1/3 de la collecte française) sont durement impactés (**prix définitif moyen 2021 : 440-450€/t, soit 40€ de moins que les autres laiteries**).

Malgré les intérêts du bio coté producteur (peu d'intrants, systèmes en objectif d'autonomie, possibilité de mettre en cultures les prairies, aides conversion), l'absence de valorisation lait- bio ferme la voie pour le moment aux changements de pratiques agroécologiques sur les fermes.

François Darosey, bénévole SP70

MAIS OÙ VA LA FERME LAITIÈRE HAUT-SAÔNOISE ?

Quelques éléments glanés ici et là sur la situation des producteurs de lait en Haute Saône.

Les deux entreprises de Haute Saône sont celles qui payent le moins cher le lait pour les 5 premiers mois de 2022 : 335 euros et 365 euros (prix de base), valorisation de leur produit en GMS et à l'export.

Les entreprises, hors département, transformant une partie en beurre et poudre s'en sortent mieux : on approche 400 euros pour les mêmes mois, une entreprise à un **prix B à 500 euros !!**

On observe **un abandon de la production laitière sur la zone céréalière ce qui inquiète le transformateur local.**



En général, il se pose un **vrai problème de renouvellement des générations et voici qu'arrive une future déprise laitière** : L'augmentation du prix du lait (encore attendue) ne fera que palier à la hausse du prix des intrants

La stagnation, depuis 25 ans, du prix du lait conventionnel a fini par décourager bon nombre de producteurs

Le "produire plus" prôné par beaucoup, atteint ses limites, au vu de l'augmentation vertigineuse des prix des matériaux de construction, beaucoup n'ont pas les moyens d'agrandir les bâtiments, sans autonomie, beaucoup d'intrants, une grande fragilité, **Le contexte actuel (mauvaise rémunération des éleveurs laitiers, pas de perspectives réelles offertes, prix des céréales orientés à la hausse, développement offensif de la méthanisation) n'incite pas les jeunes à reprendre les nombreuses exploitations laitières et à traire des vaches.** Il est encore tôt pour tirer les enseignements de ce moment de crises cumulées que sont l'insécurité mondiale et climatique (jamais un mois de mai aussi sec et chaud ; canicule annoncée en juin ;...).

Les fermes en polyculture élevage avec de faibles investissements et autonomes s'en sortent mieux, (prix soutenus de la viande et des céréales) au prix d'une somme de travail mal récompensée.

Les fermes reconverties en gruyère connaissent une belle valorisation de leur prix de lait, espérons que l'IGP « cancoillotte » récemment officialisée apportera de la sécurité aux producteurs

laitiers locaux.

Après beaucoup de conversions en agriculture bio ses dernières années, **les entreprises sont plus frileuses à accueillir de nouveaux producteurs.**

En Haute Saône, il est à **craindre une modification du paysage agricole contradictoire aux vœux de la société** : retournement des prairies, abandon de l'élevage bovin lait et viande, développement de grandes fermes céréalières, et des unités de méthanisation...Une industrialisation, une désertification, peu de perspectives sociales, ...

Didier Barberot et Claude Lyautey,
membres de bureau SP70

ACTUALITÉ NATIONALE : TOUR D'HORIZON

MESURES DE SOUTIEN AUX EMPLOYEURS ET EXPLOITANTS AGRICOLES

Afin de soutenir les exploitant.e.s les plus touché.e.s par la hausse des coûts liée à la guerre en Ukraine, un dispositif de prise en charge de cotisations sociales est mis en place. **Un formulaire de demande** sera mis à disposition sur le site de la MSA prochainement et devra être déposé auprès de la MSA **au plus tard le 1er octobre 2022**.

Pour être éligible, il faudra justifier d'un surcoût de charges d'au moins 50 % sur la période du 1er mars au 30 septembre 2022, au plus tard, par rapport à 2021. Le surcoût doit être calculé pour un ou plusieurs postes (**engrais, gaz, électricité, alimentation animale, emballage,...**). Le cumul avec l'aide à l'alimentation animale est possible à condition d'exclure les charges animales du calcul. Il faudra se rapprocher d'un tiers de confiance afin d'attester les chiffres. Nous en saurons plus prochainement et vous tiendrons informé.

Par ailleurs, il est possible de demander un report de paiement des cotisations, qui n'entraînera pas de majoration, au moment de la réception du 2^{ème} appel à cotisation en appelant le service recouvrement de la MSA.

En cas de retard de paiement des cotisations sociales, la demande classique de prise en charge partielle est également ouverte. Pour ce faire, il faudra appeler le service recouvrement de la MSA pour être identifié comme demandeur et recevoir en septembre un formulaire à remplir.

Service recouvrement de la MSA : 03.81.65.60.49.



DÉCLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS

Date limite de déclaration : Lundi 8 août 2022

La déclaration est à réaliser sur le site de la MSA. En cas de non-déclaration des revenus, nécessaire au calcul du montant des cotisations, l'agriculteur s'expose à des majorations/pénalités.

FONDS DE DOTATION « JEAN CADIOT » à SP NATIONAL

J'ai accepté une mission au titre du collectif du réseau : faire partie du comité d'engagement et de levée de fonds : 9 membres du réseau et 3 membres de l'équipe nationale.

Quelques réunions ont eu lieu en visio depuis février 2022.

Un rapide rappel des missions du Comité de pilotage et d'engagement, concernant les donateurs, **pré-instruire la sollicitation des donateurs** (enquête sur les pratiques des mécènes), **rendre un avis motivé sur les donateurs** et **faire des propositions** au CA du Fonds de dotation. Enfin, ce comité anime la mise à jour des états des lieux des besoins des associations SP.

Le contexte n'est plus le même depuis que **les associations du réseau sont reconnues d'intérêt général**.

Nos donateurs bénéficient du **rescrit fiscal**, au niveau local, ce sont les dons de particuliers. Les grandes entreprises (personnes physiques ou morales) peuvent donner elles aussi, (5/1000 de leur chiffre d'affaires) avec un avantage fiscal, et aussi pour améliorer leur image d'entreprise.

Mais encore faut-il qu'elles connaissent SP, encore faut-il que ce soutien nous honore ? Si des fonds sont obtenus, il faut savoir les orienter avec discernement vers les besoins du réseau.

Voici le cadre du travail de ce comité auquel je vais donner un peu de temps et d'énergie.

Il s'agit pour SP d'accéder et de solliciter des fonds privés avec prudence : pour l'instant le réseau dépend essentiellement des subventions de l'Etat et des territoires.

Claude Lyautey, trésorier SP70



ACTUALITÉ NATIONALE ET RÉGIONALE : TOUR D'HORIZON

30 ANS SOLIDARITÉ PAYSANS

Le réseau national Solidarité Paysans fête ses 30 ans en 2022 !



Les premières associations du réseau national apparaissent dans les années 80 dans un **contexte politique incitant à l'agrandissement des fermes et à la diminution du nombre de paysans, et aussi dans une conjoncture économique difficile avec la succession de crises agricoles**. Des paysans se sont organisés pour gagner des droits (**réagir pour sauvegarder ce qui pouvait l'être de la ferme ou de l'habitation, protéger sa famille et ses biens, maintenir l'emploi**) et faire avancer un autre projet d'agriculture : **c'est ainsi que sont nées les premières associations**.

Solidarité Paysans s'est donc **constitué sur le droit** puis s'est attaché à **formaliser la pratique de l'accompagnement** en tenant compte de la globalité des personnes accompagnées, pour leur rendre dignité, autonomie et mieux-être.

Les associations du Doubs et du Jura se sont donc créées il y a 30 ans en 1992, alors que **les associations de Pays de Bourgogne et Haute-Saône se sont créées plus récemment en 2014 et 2016**. Solidarité Paysans Bourgogne Franche-Comté est née en 2016 dans le but de mutualiser et coordonner les associations locales...

DES PAYSANS DEBOUTS

30 ANS DE SOLIDARITÉ PAYSANS JURA

Malgré une année de retard à cause du Covid, **Solidarité Paysans Jura a souhaité marquer ses 30 ans d'existence**.

Cette journée, préparée depuis un an, voulait faire ressortir tous les moments forts de l'accompagnement des agriculteurs en difficultés. Le matin, nous avons suivi la **rétrospective de ces 30 années de l'association**, avec une table ronde composée d'intervenants du monde agricole pour conclure. Le repas, temps important pour des échanges alliant sérieux et convivialité, fut pris en commun dans le réfectoire du lycée agricole de Montmorot. L'après-midi, animée par le responsable du pôle « changements de pratiques » au sein de Solidarité Paysans National, fut riche en témoignages : des personnes accompagnées, des bénévoles et un membre d'Accueil Paysan. **Je remercie les personnes qui ont témoigné de leur courage**. Nous avons pu voir **grâce à elles.eux que ces changements peuvent être un levier de redressement des exploitations**. Toute cette journée a été agrémentée par des pointes d'humour de la part de Salim Nalajoie. Le pot de l'amitié a clôturé cette assemblée. Je voudrais remercier tous celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont permis cette rencontre très enrichissante.

Marie-Claude Fournier, bénévole SP39

Le 19 février 1991, en plein cœur de l'hiver, « SOS agriculteurs en difficultés » invente les prémices de cette longue histoire de résistance et de solidarité. La crise sanitaire n'a malheureusement pas permis de fêter plus tôt cet anniversaire et pourtant...

Trente ans, le bel âge ! celui des projets ambitieux !

Trente ans, toute la longévité de notre engagement s'exprime dans ce chiffre !

Trente ans, c'est à la fois une paille et un bail. Une paille, par rapport à l'urgence des besoins et à nos missions.

Un bail pour ceux qui se battent au quotidien face aux difficultés et qui font appel pour trouver force et courage à nos côtés.

Un bail, comme un contrat signant la détermination de Solidarité Paysans à construire sa légitimité et sa reconnaissance en affirmant sa force de proposition dans l'accompagnement humain et la construction de droits pour la défense des paysans face à un modèle agricole qui produit de l'exclusion et un mal être profond.

Trente ans, le temps de dire merci à celles et ceux qui ont participé aux premiers pas de l'association ainsi que toutes les personnes qui la font vivre grâce à leur engagement et à la mise en commun de leurs compétences.

Excellent prétexte pour communiquer sur nos activités, notre expertise en valorisant le chemin parcouru, le savoir-faire et l'expérience des nombreux bénévoles. Et belle occasion pour communiquer sur notre histoire, nos valeurs et nos projets.

Trente ans, l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs et les remercier d'avoir pris part, d'une manière ou d'une autre à la vie de l'association et ainsi de contribuer à écrire son histoire

Une journée pour entendre la voix des sans voix(e) : fêter 30ans de Solidarité et de résistance des agriculteurs pour retrouver confiance et dignité. Les co-présidents de SP Jura



DU CÔTÉ DES ACCOMPAGNEMENTS

DU CÔTÉ DU GROUPE DE PAROLE

Les groupes de parole sont organisés une fois par trimestre et sont **destinés aux personnes accompagnées** par SP-APAD25. Ils rassemblent une dizaine de participant.e.s et se rassemblent chez une personne accompagnée, durant une matinée. Le déjeuner est ensuite partagé tous ensemble.

« J'apprécie particulièrement dans les groupes de paroles **l'aspect humain, l'écoute et le respect mutuels**. Je viens dans le groupe avec ce que j'ai ce que je suis et **repars plus regonflé**. Le fait de ne pas connaître les participants permet plus de **liberté de paroles et l'absence de jugement**. Je ne recherche que ce qui est positif dans tout ce que je reçois

La différence d'âge des participants est très positive par la variété d'expériences et de vécu. J'apprécie également **qu'aucune notion de performance n'est recherchée**. Je m'identifie aux situations que d'autres vivent et **c'est rassurant pour moi...Passer dans le langage du « on » au « je » est essentiel et Lison sait nous le rappeler ».**

P.P., personne accompagnée de Solidarité Paysans



« Ce temps d'expression personnelle **me permet de lâcher prise**. J'apprécie beaucoup le fait que accompagnés et accompagnants soient réunis pour un temps fort en commun. Ceci contribue à **resserrer les liens et la complicité entre nous et symbolise bien ce qui fait notre éthique** (nous ne sommes pas des sachants et apprenons mutuellement les uns des autres). Enfin j'insiste sur le rôle essentiel de Lison, qui de par sa formation en coaching de vie et ses expériences personnelles diverses, lui permettent aujourd'hui d'animer ces cercles. **Son cadrage et sa bienveillance rassurent et donnent confiance ».**

Jean-Marie Roussel, vice-président SP-APAD25.

Pour tout renseignement sur les groupes de parole, contactez [le bureau de SP-APAD25 – 03.81.56.41.07](mailto:le_bureau_de_SP-APAD25@solidaritepaysans.org)

« UN BINÔME D'ANGES GARDIENS »

Au salon de l'agriculture, en discutant avec Edouard Bergeon (réalisateur du film « Au Nom de la Terre »), il m'a parlé de Solidarité Paysans. À mon retour, je les ai contactés. **L'appel honteux, considéré comme celui de la dernière chance** de s'en sortir après des années d'impasses et de difficultés sur mon exploitation...

Quelques semaines plus **tard l'avenir pourtant si sombre a commencé à s'éclaircir** grâce à un binôme exceptionnel.

Au travers de ces quelques lignes, je souhaite mettre en lumière leur travail et surtout les remercier. E et D m'ont sauvée, **ils ont permis de débloquer des situations qui paraissaient sans issue.**

Au fil des échanges, **j'ai trouvé de véritables confidents, une écoute sans jugement, toujours bienveillante.** Des conseils précieux lorsque nous ne sommes plus en mesure de prendre nos propres décisions. **Une épaule sur laquelle m'appuyer à tout moment.** Ils ont su affronter toutes les difficultés, auxquelles j'étais confrontée, sans faille. Le chemin est encore long mais je sais que je n'en serais pas là sans eux aujourd'hui.

Grâce à toutes les actions qu'on a mises en place, **je n'ai plus peur d'imaginer un avenir positif.** Mon seul regret est de ne pas les avoir rencontrés plus tôt. Merci à Solidarité Paysans et à mon formidable binôme d'exister.

Fanny, agricultrice en Haute-Saône

DU CÔTÉ DES ACCOMPAGNEMENTS

3^{ème} RENCONTRE DU GROUPE PATURAGE DE SP JURA

Le jeudi 12 mai à 14h, nous nous sommes retrouvés à 8 bénévoles et personnes accompagnées pour notre **dernière demi-journée du groupe pâturage de la saison**. Le rendez-vous était sur le Gaec du Muguet à Saint Agnès. Pierre-Emanuel Forest nous a parlé de leur **expérience du renouvellement de prairies, de l'implantation de prairies sous couvert et de la production de protéine par l'herbe**.

Pierre Emmanuel a insisté sur **l'importance de l'apport en phosphore sur les prairies** (suivant la trésorerie et pas forcément tous les ans mais régulièrement), **le fractionnement de l'apport en fumier** et a précisé que, dans leur fonctionnement, **l'apport d'azote minéral n'était pas prioritaire** (d'autant plus avec la flambée des cours).

Il nous a également informé des **dérogations possibles en 2022 et 2023 pour le retournement de prairies permanentes**. Il faudra pour cela se renseigner auprès de la DDT. Merci à Pierre Emmanuel pour cet accueil !

Le semis sous-couvert au Gaec du muguet - Méthode utilisée de semis sous couvert pour les prairies dégradées :

- Retournement par griffage puis labour à l'automne
- Implantation d'un triticale avec un désherbage de printemps pour contrôler les rumex.
- Implantation à l'automne suivant d'un mélange de prairie (fétuque élevée, ray-grass anglais, fléole, fétuque des prés trèfle violet pâture, trèfle blanc géant, trèfle blanc intermédiaire et trèfle hybride) sous couvert de 80 KG d'épeautre ou de blé population (vieille variété à montaison tardive).
- Récolte de la céréale au printemps suivant avant épiaison, en fauche précoce pour nettoyer la parcelle.

Intérêt du semis sous-couvert ? La céréale protège la prairie sans l'étouffer et se récolte facilement en fourrage.

Résultats observés :

Nous avons pu voir 2 parcelles qui venaient d'être récoltées, l'une implantée à l'automne 2021 en semis sous-couvert et l'autre qui en était à sa deuxième année.

La qualité de la repousse était très flatteuse dans l'équilibre graminées / légumineuses.

Jean-Claude Colmagne, bénévole SP39



Le groupe pâturage SP Jura



ASSEMBLÉE SOLIDARITÉ PAYSANS NATIONAL

L'Assemblée Générale de Solidarité Paysans nationale s'est tenue les 27 et 28 juin 2022 à Paris. Ces deux journées ont permis d'aborder des sujets de fonds de l'association tels que **l'amendement du règlement intérieur**. Ces journées permettent aussi à chaque bénévole et salarié de **se rencontrer et faire réseau**.

AUTRES ACTU'

PREMIER SALARIÉ POUR SP PAYS DE BOURGOGNE



Jean Duclaux est le **premier animateur coordinateur salarié de Solidarité Paysans Pays de Bourgogne**. Issu d'une famille d'arboriculteurs (culture d'oliviers), dans un village du sud

de la Drôme, Jean s'est toujours intéressé à l'agriculture. Il intègre AgroSup à Dijon et obtient un diplôme d'ingénieur agronome enrichi par des expériences d'enseignement et la construction d'un Projet Alimentaire Territorial. Nous avons eu la chance de rencontrer Jean à l'AG de SP APAD25 puis au colloque organisé par SP39 à Montmorot et avons pu apprécier sa qualité relationnelle et sa grande simplicité. **Nous nous réjouissons de son arrivée et aurons l'occasion de renforcer encore les liens forts tissés entre nos associations au service de nos accompagnés. Bienvenue à toi Jean !** Jean-Marie Roussel, co-président SP BFC



LES FOLIES FERMIERES

Ce film, sorti en salle en mai 2022, nous raconte le parcours de David jeune paysan du Cantal, qui pour sauver sa ferme monte un cabaret à la ferme, d'après une histoire vraie dans le Tarn.

Si le titre nous évoque le music-hall avec femmes dénudées, ce film un peu romancé nous emporte dans le monde agricole avec ses cotés pas faciles comme l'isolement, le poids des générations, la difficulté de se dire les choses ; mais transparaissent aussi la volonté de sortir d'une situation, des paroles qui libèrent, l'énergie du collectif, ce qui nous emmène dans l'espoir.

François Darosey, bénévole SP70

INPACT25 POUR UNE AGRICULTURE PLUS HUMAINE



C'est avec un pincement au cœur que j'écris ces quelques mots car **Michel Cartier était mon coéquipier d'origine de SP-APAD25** pour le collectif InPACT25 (Initiative pour une agriculture citoyenne et

territoriale). Nous étions **tous les deux, en 2016 de Solidarité Paysans à participer au redémarrage d'InPACT25**, qui était en hibernation depuis plus de 20 ans...La raison principale qui nous a motivé à participer à sa création était de dépasser le cadre de Solidarité Paysans et de l'accompagnement afin de **proposer des alternatives au développement agricole**, qui génère constamment des fragilisations et la disparition de paysan.ne.s. **La soif et faim de parler, partager, développer, co-crédier avec d'autres associations (Terre de Liens, Afocg25, MRJC, et Accueil Paysans) tout en réunissant les spécificités de chacune d'entre elles, dans le but de créer des espaces et des perspectives communes pour une agriculture durable sur le département du Doubs.** Je me souviens de deux points principaux questionnements lors de la première réunion de structuration : **Quel objectif collectif nous rassemblait ? La réponse était « pour une agriculture plus humaine » ;** Quel vigilance principale avions nous ? La réponse était « ne pas tomber dans une spirale de réunionites inefficaces ». Objectif atteint car **les actions d'Inpact sont bien nombreuses aujourd'hui...**Voici quelques exemples des prochains évènements à venir :

De l'Idée au Projet - à l'automne, formation pilotée par l'Afocg25 et Terre de Liens. Cette formation est destinée aux porteurs de projets voulant amener et consolider leur projet. **Un forum installation - transmission** - à l'automne, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. **Deux soirées transmissions** - à l'automne, sur Ornans et Maiche. **Un café installation** piloté par Terre de Liens - le 7 juillet à Pontarlier. Soirée destinée aux porteurs de projets, les sujets abordés sont principalement l'accès au foncier. **Création d'une formation destinée à la transmission** élaborée par InPACT Doubs, Haute-Saône et Jura et mise en place sur la Franche-Comté dès cet automne. Et **mise en place d'un recueil de points de vigilances** à avoir lors de son installation.

Michel, c'était bien les valeurs de l'éducation populaire qui te portaient, d'où ton engagement à SP-APAD25, à InPACT, au CMR et aussi au CCFD...Merci Michel.

Ferjeux Courgey, membre de bureau SP-APAD25

VIE DE SP HAUTE-SAÔNE

VIE ASSOCIATIVE

Lors de notre dernier **CA le bureau a été reconduit et étoffé de plusieurs membres**, nous sommes toujours mobilisés pour les actions d'accompagnement des agriculteurs et de formation des bénévoles. **Ces dernières semaines les nouveaux appels concernent des personnes, dont l'âge varie de 23 à 66 ans, les attentes ne sont pas les mêmes et demandent aux bénévoles de s'adapter et s'informer pour aider les personnes à trouver des solutions.** L'actualité nous préoccupe, l'augmentation des charges (fioul, aliments du bétail...) fragilise les plus vulnérables, gageons que la profession saura s'adapter et aller vers plus d'autonomie pour conserver un résultat positif. L'association SP70 existe depuis 5 ans épaulée par un réseau, je pense qu'il ne faudrait pas que cela devienne une habitude et quelque chose de normal dans le paysage agricole, je ne souhaite pas que nous devenions une institution comme les *Restos du Cœur*, je **préfèrerais au contraire que nous n'ayons plus lieu d'être et que la solidarité de voisinage entre parents et amis redevienne la règle.** Je souhaite que chaque agriculteur.rice.s soit fier d'exercer ce beau métier, pour cela **il faudrait qu'il soit rémunérateur et permette d'acquérir les capitaux nécessaires à la production, d'investir dans le matériel indispensable pour faire tourner la ferme et pourquoi pas prendre des vacances...** Bel été à toutes et tous.
Philippe Goux, président, SP70

Assemblée Générale SP70

L'assemblée générale de SP70 s'est déroulée vendredi 20 mai à la MFR de Montbozon. Nous avons accueilli Hélène Chauveau, docteure en Géographie Rurale pour une intervention sur la solidarité dans les territoires. L'équipe de bénévoles a ensuite réalisé une visite de la ville dans la convivialité.



Les bénévoles de SP70 en visite de Montbozon

FORMATION À L'ÉCOUTE POUR SP70 et SP-APAD25

Lucie Fauvet, formatrice en relations humaines, est intervenue deux journées auprès des équipes de SP70 et SP-APAD25 au mois de mars dernier pour une formation à l'écoute. Lucie Fauvet forme régulièrement nos bénévoles. Ces journées sont essentielles dans le travail de la posture d'accompagnant.e.

VIE DE SP-APAD DOUBS

JOURNÉE AVEC LE SECOURS CATHOLIQUE

SP25 est intervenu lors d'une journée d'animation pour les accueilli.e.s et les accueillant.e.s du secours catholique du Doubs à Sancey. **L'idée était d'échanger sur le thème de la rencontre.** Au cours de l'après-midi, SP25 a accueilli sur son stand une trentaine de personnes. **Ses représentants ont présenté l'association, son histoire, ses valeurs en développant comment SP accompagnent les agriculteurs qui font appel à elle.** L'équipe du secours catholique se réjouit de ce fructueux échange sachant que la rencontre et l'accompagnement sont au cœur de son projet. **Il est ainsi apparu que nos deux associations partagent les mêmes valeurs en plaçant toujours l'humain en priorité.** Elles luttent toutes deux pour permettre à chacun.e d'avoir sa place dans la société d'aujourd'hui en particulier les plus fragiles. À très bientôt, Gilles Détrie, trésorier SP-APAD25

VIE DE SP-APAD DOUBS

ADIEU MICHEL !



C'était par un bel après-midi d'hiver ; Un hélicoptère s'apprêtait à prendre en charge le corps inerte de Michel pour le transporter sans espoir au CHU de Besançon.

Michel CARTIER est issu d'une famille d'agriculteur ; il débute sa vie professionnelle comme contrôleur laitier.

Homme de devoir, il reprend l'exploitation familiale en 1981. Avec Anna, il ne se contente pas de prolonger la production laitière d'un troupeau de 30 vaches. Il décide de produire du lait à comté BIO. D'une exploitation modeste, il fait une exploitation modèle, familiale, à taille humaine. Puis vient le temps de l'engagement.

Il rejoint Bernard Lambert et ses « travailleurs paysans » puis adhère à la Confédération paysanne. Malgré une adolescence passée loin de sa famille dans une institution réputée pour son austérité, il reste attaché à ses origines et à son éducation chrétienne qu'il exprime au sein du CCFD et de l'association CMR.

Passionné de gestion et soucieux de rendre autonome les agriculteurs en comptabilité, il est à l'initiative de la création en 1986 de l'AFOCG25.

Pour nous, accompagnateurs et bénévoles de SP APAD 25, il fut un compagnon de route de plus de 20 ans ; membre du bureau et trésorier de notre association depuis des années, **il nous a inondé de son enthousiasme mesuré et de sa sérénité malicieuse.** Modeste, il savait qu'il ne referait pas le monde mais il pensait avec conviction pouvoir empêcher qu'il se défasse.

Fidèle à ses engagements, il avait transmis sa ferme il y a quelques années et **soucieux de ne pas surcharger la trésorerie de son repreneur,** il avait repoussé jusqu'à ses derniers mois la vente de son foncier. Il avait aussi transmis à un nouvel adhérent de notre association son mandat de trésorier.

Tout était en ordre pour que Michel et Anna puissent se consacrer à leurs nombreux petits enfants. Il est 14 :30 ; le soleil est encore au zénith et alors qu'il circulait à vélo entre La Sommette et Avoudrey, le destin en décida autrement...

Guy Maire, bénévole et ami

VIE ASSOCIATIVE

SP-APAD25 a organisé son **assemblée générale le 31 mars à Valdahon** pendant laquelle **Marc Pion est intervenu sous forme de conférence gesticulée intitulée « Du tracteur à l'Âne »**, très appréciée par les participant.e.s. **Deux nouveaux administrateur.ice.s ont fait leur entrée au CA , Gilles Detrie et Anne-Marie Vurpillat.** À l'issue de cette AG, le bureau a été réélu, avec l'accueil **d'un nouveau trésorier, Gilles** (que nous remercions), en remplacement de notre regretté Michel. Nous avons continué à faire de la **communication en présentant notre association à deux organismes** : le Groupement d'Agricultrice Diversifier du secteur de Morteau qui nous a accueilli lors de son AG sur la commune des Gras ; Et la Communauté de Communes du secteur de Baume les Dames regroupant environ 80 communes. **Le groupe de parole continue avec un nouveau fonctionnement,** laissant plus de place à la convivialité, avec le partage d'un repas le midi tous ensemble. C'est entre 8 et 4 personnes accompagnées qui participent à chaque rencontre de ce groupe. Il est animé de façon professionnelle par Lison, la salariée de l'association. Enfin, **les demandes d'accompagnement continuent avec 10 nouveaux appels depuis le début de l'année.** Nous commençons à sentir des difficultés de disponibilités de nos bénévoles, trois nouvelles personnes devraient rejoindre l'équipe dès la rentrée.

Vuillet Jean, président SP-APAD25



Assemblée Générale SP-APAD25 du 31/03/2022 à Valdahon

VIE DE SP JURA

FORMATION JURIDIQUE

Le 25 mai, les bénévoles de Solidarité Paysans se sont retrouvés à Lons-le-Saunier pour une **journée de formation juridique animée par Kathleen Delage, juriste de Solidarité Paysans Jura et du réseau National**. Le matin, nous avons eu une présentation des enjeux du **traitement de la dette** : analyse du patrimoine, hypothèques et garanties, insaisissabilité de la maison d'habitation, sociétés, régimes matrimoniaux, etc...L'après-midi, nous avons abordé le fonctionnement des différentes **procédures collectives**. Ce fut une journée **très riche d'informations** qui a soulevé un certain nombre de questions.



Formation juridique pour les bénévoles et salariées SP39

RENCONTRE DDCSPP39

Les membres du Conseil d'Administration de Solidarité Paysans Jura ont **sollicité une rencontre auprès des services vétérinaires de la DDCSPP**, anciennement la DSV, afin de **mieux comprendre les règles de contrôles et les procédures mises en œuvre chez les éleveurs identifiés pour un problème lié au bien-être animal**. Nous avons sollicité cette rencontre car l'association accompagne plusieurs éleveurs confrontés à ces procédures.

Le 10 février, nous avons été convoqués à la Préfecture de Lons-le-Saunier pour rencontrer plusieurs membres de la DDCSPP et du GDS.

La DDCSPP et le GDS ont présenté leurs interventions auprès des éleveurs et la procédure suivie : une première visite est réalisée par le GDS, celle-ci a vocation à proposer des mesures pour remédier aux problèmes. Ensuite, selon l'évolution, les services vétérinaires interviennent pour réaliser des contrôles et mettent en demeure l'éleveur le cas échéant. La procédure peut prendre jusqu'à 3 ans.

De notre côté, nous avons pu exposer les problématiques rencontrées lors de nos accompagnements et avons pu dire que le temps long de la procédure n'est pas suffisant si l'éleveur n'a pas les moyens économiques et un soutien humain et technique pour modifier son système.

A l'issue de cette rencontre, **nous avons convenu qu'il était important d'améliorer la prévention auprès des éleveurs, notamment**, ces structures pourraient informer les éleveurs rencontrés de l'existence de l'association, et ce dès le début de la procédure. **Plus l'accompagnement démarre tôt et plus nous serons en mesure de trouver des solutions ensemble.**

Cette rencontre a permis d'échanger, de mieux connaître la mission de chacun et de travailler, à l'avenir, plus en concertation pour le bien-être des éleveurs.

Henri Poncet

POINT SALARIAT

Afin de répondre à un besoin au niveau de Solidarité Paysans National, **Kathleen travaille désormais un jour par semaine** (mercredi, sauf cas particulier) pour l'association du Jura. **Ce jour sera dédié à l'appui juridique des bénévoles et de la salariée** (réunions de suivi et échanges) et au soutien sur certains accompagnements.

Pour pallier à ce changement, **l'association souhaite recruter une personne à mi-temps sur des missions d'accompagnement.**



PARLER DE SOLIDARITÉ PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage ou à les déposer dans des lieux qui vous semblent adaptés (cabinet de médecin, etc.).

LES PROCHAINS RENDEZ VOUS DE SOLIDARITÉ PAYSANS

DOUBS

- 22 septembre : Conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation à Valdahon avec Mathieu Dalmais, avec Inpact25
- Septembre : formation nouveaux bénévoles et pique-nique annuel
- Octobre : formation à l'écoute

JURA

- 24 juillet : pique-nique annuel
- 19 septembre : relecture de pratiques à Lons Le Saunier
- Octobre : formation juridique
- 24 octobre : réunion de suivi de dossier à Lons Le Saunier
- 30 novembre : relecture de pratiques à Lons Le Saunier
- Décembre : formation Premiers secours en Santé Mentale

HAUTE-SAÔNE

- 23 septembre : Conférence gesticulée sur la sécurité sociale de l'alimentation avec Mathieu Dalmais
- Septembre : formation nouveaux bénévoles
- Octobre : formation à l'écoute

AUTRE ÉVÈNEMENT

- 29 juin : Assemblée Générale constitutive d'InPACT BFC à Dole

VACANCES

CONGÉS ET PERMANENCES

• Du lundi 25 juillet au 19 août inclus, les bureaux de SP-APAD25 et SP70 seront fermés. Une permanence téléphonique sera assurée pour le Doubs au 06.86.67.37.75, pour la Haute-Saône au 06.74.94.49.02.

• Du 1^{er} juillet au 16 juillet inclus, le bureau de SP39 sera fermé. Permanence téléphonique assurée au 06.30.45.10.65 et au 06.37.80.21.00.



Avec le soutien de nos partenaires :

